

Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Séance du 08 juillet 2026
Délibération n°48-08072026

OBJET : Modification de la délibération n°37 du 20 mai 2026 relative à la désignation des représentants du CIAS au sein du GIP Cuisine Centrale de Cossé-le-Vivien

Monsieur Philippe GUIARD, Vice-président du CIAS, rappelle au Conseil d'Administration que, par délibération n°37 du 20 mai 2026, le Conseil d'Administration a procédé à la désignation des représentants du CIAS du Pays de Craon au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cuisine Centrale de Cossé-le-Vivien.

Il apparaît que le représentant suppléant désigné exerce des fonctions au sein d'un établissement bénéficiant des prestations assurées par le GIP. Afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts et de garantir une représentation conforme aux principes de bonne gouvernance, il est proposé de procéder à son remplacement.

La représentante titulaire désignée par la délibération du 20 mai 2026 demeure inchangée.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **RETIRE** la désignation de M. GAUBERT Jean-Eudes en qualité de représentant suppléant du CIAS du Pays de Craon au sein du GIP Cuisine Centrale de Cossé-le-Vivien ;
- **DÉSIGNE** M GUIARD Philippe en qualité de représentant suppléant du CIAS du Pays de Craon au sein du GIP Cuisine Centrale de Cossé-le-Vivien ;
- **PRÉCISE** que la représentante titulaire désignée par la délibération n°37 du 20 mai 2026 demeure inchangée ;
- **DIT** que toutes les autres dispositions de la délibération n°37 du 20 mai 2026 restent inchangées ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 23

Vote :

POUR : 23

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 08 juillet 2026

Christophe LANGOUET
Président



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 08 juillet à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 03 juillet 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Présidence de M LANGOUET Christophe,

PRESENTS :

- BEDOUET Bernard,
- BROSSARD Christine,
- EVAIN Christelle,
- GAUBERT Jean-Eudes,
- GERARD Jean-François,
- GUIARD Philippe,
- JOUFFLINEAU Chantal,
- KULIK Marie-Gabrielle,
- LANGOUET Christophe,
- LUZU Ludovic,
- MANCEAU Laurence,
- RESTIF Vincent,
- ROGER-COUSIN Priscilla,
- TESSIER Jean-Pierre,
- TISON Hervé
- COUËFFÉ Dominique,
- GADBIN Geneviève,
- LE GUENNEC Aurélie,
- MARTIN-FERRÉ Nadine,
- VANDEWINKEL Laurence,

EXCUSÉS :

- GARBE Pascale donne pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
- GOHIER Hélène,
- GOHIER Odile donne pouvoir à Philippe GUIARD
- BREHIN Colette
- DAMOUR Anne-Marie,
- DEMENAIIS Marie-Hélène
- FERRAND Héliéna
- MAHIER Aurélie donne pouvoir à Vincent RESTIF